

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International(AAOI) n° D.N.C.M.P/43/ F/2017
Pour la Fourniture des Matériels Didactiques pour l'IEPS (relance)

Date de publication : 29/05/2017

Date d'ouverture : 29/06/2017

1. Objet

L'Université du Burundi, Ministère de l'éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des matériels didactiques pour l'IEPS.

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2017.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot :

Fourniture des matériels didactiques pour L 'IEPS :

N°	Articles	Quantité
1	Ballons de Basketball V500 de meilleure qualité	25
2	Ballons de football f500 de meilleure qualité	25
3	Ballons de Handball de meilleure qualité	25
4	Ballons de Rugby R300 de meilleure qualité	25
5	Ballons de Volleyball V500 de meilleure qualité	25
6	Balles de Tennis de court	5 lots de 20
7	Balles de Ping Pong	2 lots de 216
8	Volants de Badminton	50
9	Filets de Basket	4 paires
10	Filets de Handball H300 de meilleure qualité	4paires
11	Filets de Volleyball de meilleure qualité	4paires
12	Table de Ping pong	3
13	Montants et Filets pour Badminton	2paire
14	Montants et Filets pour Tennis de court	2paire
15	Kimonos	150
16	Raquettes de Tennis de court	60
17	Raquette de Ping Pong	3lots
18	Raquettes de Badminton	60
19	Skelton	1
20	Human torso male	1
21	Human torso femelle	1

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres ouvert international (A.A.O.I) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures est à livrer suivant le calendrier du DAO pour chaque matériel. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans 30 jours à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée par toutes les parties.

5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de 50.000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001- 04 ouvert à la BRB.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **1.000.000 Fbu (un million de Fbu)**.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.

8. Dépôt des Offres

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 29.06/2017 à 9 heures à l'adresse suivante :

L'Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le/..... / 2017 à 9 heures

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C. M.P. dans la salle des réunions du Rectorat le 29/06/2017 à 9 heures 30 minutes.

Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et par un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès Verbal est transmise à la D.N.C. M.P.

12. Critères de qualification

.OFFRE TECHNIQUE :

- La caution de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché.
- L'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original ;
- N'avoir pas de litige avec l'Université du Burundi (avoir bien exécuté les marchés antérieurs) mais confirmé par l'ARMP.
- L'adresse complète du soumissionnaire (Téléphone, lieu du domicile, et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Un échantillon ;
- Les spécifications techniques

.OFFRE FINANCIERE :

- L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :
 - L'acte de soumission financière ;
 - Bordereau des prix et quantités ;
 - Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le...../...../2017

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Dr. Gaspard BANYANKIMBONA

